



FICHE TECHNIQUE

GAEC DES GRINGOS

Serge SEVERIN et Sebastien NEME

Bovins Viande

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PUY-DE-DÔME



STABULATION VACHES ALLAITANTES, AIRE PAILLÉ PRÉPAILLÉE AVEC DES PLAQUETTES FORESTIÈRES ET STALLE AUTONETTOYANTE

Capacité de 62 places vaches allaitantes + veaux et 280 bottes de foin

Serge SEVERIN et Sébastien NEME

La Gourange
63380 Condat en Combrailles

Tél : 06 87 54 34 34 ou 06 63 12 53 93

Altitude : 680 m

**SAU : 194 ha dont 25 ha céréales,
40 ha ensilage herbe & 45 ha foin de 1ère
coupe.**

**Troupeau : 130 vaches allaitantes,
34 génisses renouvellement/ an,
| Vêlage 36 mois**

Race : Choloraise

Production : Vente de broulard

| Début des travaux : mars 2019

| Subvention : 60 505 € (PCAE)

| Mise en service : novembre 2019

30% du projet global



DESCRIPTIF BÂTIMENT

Il s'agit d'un bâtiment bi-pente de 46 m de long sur 28 m de large implanté dans le prolongement d'une stabulation existante.

La charpente est en métal et la couverture en fibro-ciment. Les bardages sont en tôle laquée et filet brise-vent enroulable.

La ventilation est assurée par un faitage ouvert protégé par une tôle pare-vent, une écaille de toiture sur chaque rampant et un filet brise-vent enroulable par le haut sur le long-pan sud-est.

Les box à veau et box de vêlage sont situés à l'arrière des parcs des mères.



AVANTAGES

- Bâtiment fonctionnel, lumineux et bien ventilé.

INCONVÉNIENTS

- Entrée de neige poudreuse par l'écaille du rampant nord-ouest.
- Le nettoyage de la stalle est difficilement mécanisable à cause de la présence des abreuvoirs.
- Il manque des passages d'homme.

CONDITION DE TRAVAIL

- Le paillage est réalisé à la pailleuse depuis le couloir d'alimentation.
- L'apport d'asséchant est réalisé à la main, en alternant les parcs d'un jour à l'autre : 5 mn /parc pour 10 kg d'asséchant.
- La distribution du fourrage et du concentré = 2H le matin à 1 personne.
- La distribution du fourrage et le paillage = 1h à 1h15 le soir à 1 personne.

EQUIPEMENTS INTÉRIEURS

- Couloir de service servant également à la contention située entre les parcs veaux et le brise-vent sur toute la longueur (existant et extension).
- Habillage de la barrière extérieure avec un tapis caoutchouc de 5mm d'épaisseur.
- Passage sec entre le couloir d'alimentation et le couloir de service, à la jonction des 2 constructions.
- Filet brise-vent à enroulement électrique.
- Protection en caoutchouc des entrées d'air parasites entre le dessus de la barrière habillée et le filet brise-vent.

REALISATION DES TRAVAUX

Les éleveurs ont réalisé les dés de charpente et les murs en parpaing, ils ont posé les tubulaires, les abreuvoirs et les habillages des barrières. Le temps passé à l'auto-construction est estimé 350 h environ.

Tous les autres travaux ont été réalisés par les entreprises.

ZOOM LITIÈRE PLAQUETTE DE BOIS AVEC ASSÉCHANT

- Les plaquettes de bois sont issues de l'entretien des haies de l'exploitation durant l'hiver.
- Le broyage est réalisé en avril par la CUMA des 2 Rochers : le coût représente 2000 €/an pour 400 MAP (mètre cube apparent).
- Les plaquettes de 3 à 5 cm sont stockées à l'abri dans un hangar ouvert.
- A l'entrée de l'hiver, puis à chaque curage, une couche de 10 à 12 cm de plaquette est installée au godet (3 h pour 2 UTH).
- Sur les 5 ou 6 premiers jours de plaquettage, il n'y a pas d'apport de paille. Les apports de paille ensuite sont plus légers. Au global la consommation de paille est passé de **12 kg/VA à 8 kg/VA** avec les plaquettes + l'asséchant (1 fois par semaine à raison de 500 g/VA).

Cette gestion de la litière (plaquette + asséchant) a permis de gagner 4 kg de paille/VA/jour soit 87 T pour 150 j d'hiver pour 147 VA en ration ensilage d'herbe et foin.

L'économie de paille est de 9570 €/an (110 €/T) moins le coût de l'asséchant 1980 €/an (1500 €/T) moins le coût du broyage (2000 €) soit une économie nette de **5590 €/an**.

L'utilisation des plaquettes permet de valoriser le bois et le travail d'entretien des haies.

ENTREPRISES PRESTATAIRES

- Terrassement : EURL TAUTON (Chatelard 23)
- Maçonnerie : PENY Pascal (Tralaigues 63)
- Fourniture charpente - couverture : SEQUEIRA (Gannat 03)
- Montage charpente : GIRAUDET Lionel (St Genès du Retz 63)
- Tubulaire et abreuvoirs : METROT Père et fils (Verneix 03)
- Electricité : SARL TIXIER (Villossanges 63)
- Plomberie : SARL BOURDUGE (Montel de Gelat 63)



COÛT DU BÂTIMENT

POSTE DE DÉPENSES	COÛT HT
Permis de construire	1 450 €
Terrassement	12 400 €
Maçonnerie	28 189 €
Charpente – couverture-bardage-portes	74 544 €
Filet brise-vent + tapis caoutchouc	9 060 €
Tubulaires-abreuvoirs	20 129 €
Electricité	6 367 €
Plomberie	872 €
TOTAL	153 011 €

Soit : 2 468 € / place

